

COMITE DES FETES

BILAN DE L'ANNEE 2009

Le 3 janvier : Galette des rois

Le 24 mai : Fête de la Saint Didier - Méchoui
(Annulé par manque de participants)

Le 20 juin : Faîtes de l'Ortie (voir aussi en page 14)

Le 28 juin : Randonnée et pique-nique aux grottes de Girolles

Le 12 décembre : Décoration du village avec des sapins

Le 19 décembre : Promenade avec le père Noël



Dégustation autour de l'ortie



Gabriel Piffoux, doyen du village,
avec le père Noël

ASSEMBLEE GENERALE

Le nouveau bureau :

Présidente : Mme DERYCKE Marie Annick
Vice présidente : Mme DENIER Elisabeth
Trésorière : Mr FOREY jacques
Trésorière adjointe : Mme LOISEAU Sandrine
Secrétaire : Mme BALDE Monique
Secrétaire adjointe : Mme BERNARD Adèle

Membres actifs : Mme Guyot Marie Luce, Mme Viteau Monique, Mme Maillet Sylvia, Mr Guérard Christian, Mme Dupaquier Orthense, Mme Desbois Christiane, Melle Delaforterie Christelle, Mme Gaydamour Marie Pierre, Mr Massol Bernard

MANIFESTATIONS 2010 :

Le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale le samedi 9 janvier. Suite à la réunion, il vous propose pour l'année 2010 les manifestations suivantes :

Samedi 27 mars : Carnaval

Dimanche 23 mai : Fête de la Saint Didier

Dimanche 6 juin : Randonnée

Le mercredi à partir de 15 h : Tennis de table

(Pour toutes personnes intéressées prendre contact avec Mr Guérard)



TELETHON 2009 :

Comme chaque année avec la participation des comités des fêtes d'Annav la côte, d'Annéot, de Lucy le bois et de Girolles, la manifestation du Téléthon 2009 s'est déroulée avec succès le samedi 5 décembre. Cette année, celle-ci a été organisée par Girolles. Une marche de 10 kms autour du village et un repas le soir au profit du Téléthon ont eu lieu. La marche a rassemblé 50 personnes, le repas quant à lui a réuni 51 adultes et 2 enfants. La somme de 1567.14 euros a été reversée au Téléthon. Nous vous remercions de votre générosité, votre participation active et nous vous disons à l'année prochaine. Encore merci pour l'A.F.M.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR LE WEEK-END :

90 € pour les habitants de Girolles et 150 € pour les personnes extérieures. Les réservations sont à effectuer auprès de Marie-Annick DE RYCKE au 03.86.32.46.49, avec un chèque de caution de 150 € à l'ordre du Trésor Public.